



Procès-verbal de la 139^e assemblée générale

tenue le 26 septembre 2013 à 18h30 à la palestre (local 2-53-284)

Ordre du jour

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 septembre 2013 et suites.
5. Négociations.
6. Plénière.
7. Levée de l'assemblée.

1. Nomination à la présidence de l'assemblée.

Résolution 139.1 « Il est proposé de nommer Diane Guérette à la présidence d'assemblée. »
Proposée par Julien Lachapelle et appuyée par Pierre-Paul Charlebois.
Adoptée à l'unanimité.»

2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.

Résolution 139.2 « Il est proposé d'accepter Janie Poudrier (Sociologie) comme nouvelle membre du SPECS-CSN. »
Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Résolution 139.3 « Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »
Elisabeth Maegerlein propose et Martin Fontaine appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 septembre 2013; et suites.

Résolution 139.4 « Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la 138^e assemblée générale tenue le 11 septembre 2013. »
Sylvie Faure propose et Diane Lafrance appuie.
Adoptée à l'unanimité.

4.1 Suites au procès-verbal.

- Steve McKay nous informe qu'au sujet de l'assurance qualité, le dernier regroupement cégep de la FNEEQ démontre que la situation est inégale dans les différents cégeps. Il a été convenu de surseoir toute participation aux travaux dans la cadre de l'assurance qualité;
- Dans le dossier Soins infirmiers, il explique aux membres que le nouvel ennemi à abattre est le double permis. La Coalition continue sa mobilisation, la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS) s'est rendue à nos arguments;
- Au sujet de l'opération dérangement 21, les discussions continuent. Pour l'instant les moyens de pression restent au niveau où ils sont, mais au regroupement des 17 et 18 octobre, les syndicats attendent des résultats, sans quoi le ton montera;
- La Fondation a été informée de notre position au sujet de notre participation à leur campagne majeure, aucune réaction n'a été transmise à ce jour.

5. Négociations :

- Steve McKay nous présente le document préparé par le comité de coordination du secteur public et parapublic (CCSPP). Il transmet l'esprit des discussions ayant eu lieu au dernier regroupement cégep à l'effet qu'il y a eu un malaise au regroupement au sujet de l'analyse, mais surtout au sujet de la demande de défendre ce document. Le regroupement a préféré une approche *bottom-up*. Une des principales craintes est l'aspect moins acceptable socialement des demandes de hausses salariales. Comme les négociations sectorielles ont lieu plus tôt que les négociations centrales, il y a aussi une possibilité de perdre des chances d'obtenir des gains;
- Il informe aussi les membres de la position de la FSSS.

6. Plénière

Résolution 139.5 « Il est proposé de tenir une plénière de 30 minutes. »
Yves Lafond propose et Céline Blais appuie.
Adoptée à l'unanimité.

- Un membre mentionne aussi qu'il est d'usage que les demandes à incidences pécuniaires soient renvoyées à la table centrale. Il demande quels sont les arguments du CCSPP. Steve McKay répond que les choses ont changées au sujet des demandes à incidences pécuniaires, que les infirmières avaient entre autre négocié des primes. Il explique que l'argument du CCSPP est entre autre d'éviter la compétition entre les tables sectorielles. La dernière convention a été jugée comme donnant de très faibles augmentations et ça devient un enjeu de cohésion. La FNEEQ pense que nous avons eu de très bons gains sectoriels la dernière fois et que ce sera de toute façon plus difficile cette fois-ci.
- Un membre ajoute qu'il y a aussi un argument autour de la compétitivité de la fonction publique et parapublique. Mais cet argument a ses limites.
- Une membre demande si la reconnaissance des diplômes est aussi incluse dans les incidences pécuniaires. Steve McKay dit que la reconnaissance de nos diplômes et tout le dossier rangement 21 doivent être réglés avant la négociation.
- Un membre indique qu'il n'aime pas le niveau de précision du document. Il ne voit pas les intentions derrière cette proposition.
- Un membre indique qu'il n'est pas très à l'aise avec le choix du salaire comme principale demande. Il pense que même si on trouve quelque chose de rassembleur, si ça ne mobilise pas les gens, le front commun ne fera pas son travail. Il pense que les conditions en enseignement sont un enjeu majeur.
- Une membre voulait savoir comment les autres fédérations ont réagi. Elle demande si les négociations inter-convention ont avancé. Steve McKay ne le sait pas, sauf pour la FSSS. Pour les négociations inter-convention, ce n'est pas aussi bien que ce que l'on espérait. Entre autre, le cas des étudiants avec handicap n'a pas été réglé.
- Une membre trouve que c'est une question importante. Mais elle trouve que si on n'est pas convaincu qu'on le mérite, on ne convaincra personne. C'est aussi une question de reconnaissance sociale. Aussi, les allègements de tâche ne sont pas ressentis et donc ça ne vaut pas la peine.
- Une membre trouve que le salaire est mérité, mais que les conditions de travail, c'est majeur pour nous. Elle demande ce qu'on entend par plus de salaire?



Steve McKay dit qu'on ne veut pas l'inscrire parce que le comité de négociation a besoin de marge de manœuvre.

- Un membre dit que ça fait 23 ans qu'on n'a pas obtenu l'équivalent du coût de la vie. Il demande ce qu'on pourrait prioriser d'autre.
- Une membre mentionne que c'est dommage que ça se fasse dans ce contexte. Elle mentionne par contre qu'on doit montrer que nous avons un rapport de force. Et que ça doit se passer sur le salaire.

Il est convenu d'allonger la plénière pour recevoir les deux dernières interventions

- Un membre souligne qu'on doit partir de la base. Il trouve ça insultant. Il n'est pas en accord avec l'argument de « payons plus, la qualité va augmenter ».
- Un membre pense qu'il y a une conjoncture en ce moment pour défendre des enjeux au sujet de la nature de nos services publics.

Il est convenu d'allonger la plénière de 5 minutes.

- Un membre souligne qu'il ne croit pas qu'on pourra aller chercher quelque chose qui coûte de l'argent dans le sectoriel. On doit foncer avec les salaires, mais ça ne garantit pas qu'on aura quelque chose d'intéressant.
- Une membre pense qu'on doit défendre nos services publics.

Résolution 139.6 « Il est proposé que la rémunération constitue la revendication principale des prochaines négociations du secteur public. »
Steve McKay propose et Pierre-Paul Charlebois appuie.

Le vote secret est demandé.

Il est proposé de nommer Dominique Dubuc comme scrutatrice.

Éric Lavoie propose et Martin Fontaine appuie.

Adoptée à la majorité.

7. Levée de l'assemblée.

Résolution 138.10 « Il est proposé de lever l'assemblée. »
Annie-Chantal Guibord propose et Martin Barrette appuie.
Adoptée à l'unanimité.

Steve Mc Kay, président

Jean-Thomas Courchesne, secrétaire